

ATHLÉTISME - LA VILLE DE COLMAR A ANNONCÉ LA CONSTRUCTION D'UNE STRUCTURE COUVERTE

Le combat d'une vie

C'est confirmé : la Ville de Colmar va débloquer les fonds (1,8 million d'euros) pour construire une salle dédiée à l'athlétisme. À 73 ans, Jean-Pierre Hoerner, le président du PCA, voit l'un de ses vœux les plus chers se réaliser enfin.



Jean-Pierre Hoerner : « On va pouvoir bosser toute l'année de façon efficace. » PHOTO archives DNA

Il en a rêvé toute sa vie, ou presque. Il y a un peu plus d'un an, Jean-Pierre Hoerner faisait l'objet d'une pleine page dans les DNA (voir notre édition du 7 décembre 2014), au nom de tous les services rendus à l'athlétisme alsacien depuis plus de cinq décennies. Au terme de l'entretien, le président du PCA n'avait pu s'empêcher de réitérer un souhait : « Il nous faut une structure couverte à Colmar, afin que nos licenciés puissent s'entraîner l'hiver. Dès qu'il fait froid, humide ou nuit, plus personne ne peut pratiquer sa spécialité. C'est comme si on retirait sa raquette à un joueur de tennis ou si on enlevait l'eau de la piscine à un nageur. »

« Normalement, à l'hiver 2018, on sera au chaud »

Ces propos, Jean-Pierre Hoerner les a soufflés pendant plus de 30 ans aux oreilles des élus de sa ville. Il a enfin été entendu. Dans la présentation de son budget primitif 2016, la mairie de Colmar a annoncé le « démarrage » de la « réalisation d'une salle d'entraînement pour l'athlétisme au stade de l'Europe ». La municipalité évoque un « coût total d'opération de 1,8 million d'euros ».

« C'est un apport très intéressant pour l'athlétisme colmarien et haut-rhinois, se félicite Jean-Pierre Hoerner. On va pouvoir bosser toute l'année de façon efficace. Ça fait un moment qu'on attendait cette structure couverte. Normalement, à l'hiver 2018, on sera au chaud. »

Aussi significative soit-elle, cette avancée ne « règle pas le problème de l'athlétisme alsacien », souligne toutefois le président du PCA. « La Ligue, elle, réclame un stade couvert, à l'image de ce qui existe à Vittel, Aubière ou Metz. Ce n'est pas la même chose qu'une simple salle, où on ne peut pas faire de demi-fond, ni même du 200 m. »

La nouvelle enceinte en gestation à Colmar comportera, elle, « une ligne droite à six couloirs de 80 à 90 m de long, des aires pour l'intégralité des sauts (perche, hauteur, longueur, triple saut), ainsi qu'un espace pour le lancer de poids », précise encore Jean-Pierre Hoerner. « On pourra donc y organiser des meetings limités à certaines disciplines. »

« Une première dans le département »

Du côté du comité du Haut-Rhin d'athlétisme, l'annonce de la construction imminente d'une salle dans la cité de Bartholdi est accueillie avec beaucoup de bonheur. « C'est génial, se réjouit le président Jean-François Lizak. Cet outil est le bienvenu, d'autant que c'est une première dans le département. Nos athlètes vont enfin pouvoir courir sur du tartan, avec des pointes, en hiver. Je

pense que tous les clubs seront contents. Dimanche dernier, par exemple, nos minimes ont dû disputer les championnats du Haut-Rhin à Vittel. Ils sont partis de Saint-Louis à 6h du matin et sont rentrés à 22h ! On a affrété deux bus qui ont coûté 1 600 euros... Je dis donc bravo et merci à la Ville de Colmar. Et si Mulhouse a la bonne idée de faire la même chose pour les Haut-Rhinois du sud, je dirai une deuxième fois merci. »

Il ne serait pas illogique, en plein hiver, que certaines initiatives aient un effet boule de neige...

(*) Pays de Colmar Athlétisme